

3.1 Description de la classe "Etudes"

3.1.1 Définition

Les études couvrent l'ensemble des travaux qui précèdent, préparent et définissent un projet à chacune des étapes de son élaboration, c'est à dire de la formalisation du besoin jusqu'à l'exploitation et la maintenance du produit fini. Elles peuvent porter sur tous les aspects d'un projet : le pilotage et la conduite du projet, le périmètre fonctionnel, les spécificités techniques, les différents aspects organisationnels, la qualité.

La maîtrise d'ouvrage peut recourir à une assistance pour mener toutes ces études.

Cette assistance peut aller d'une aide à la réalisation de l'étude jusqu'à sa prise en charge complète. Elle peut prendre la forme d'une prestation de conseil qui répond à un besoin d'expertise ponctuel en faisant appel à des compétences particulières dont la maîtrise d'ouvrage ne dispose pas à un moment donné.

3.1.2 Description des tâches

Les tâches sont présentées dans un tableau récapitulatif ci-après. Celles qui ne peuvent pas faire l'objet d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage sont grisées.

Tâche	Type de livrable	Prix (forfait ou unité d'Œuvre) ⁵
<p>Tâches transverses (commune à tous les types d'études)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation et réalisation d'entretiens individuels ou collectifs (interviews et réunions de travail) ▪ Préparation et animation de réunions ▪ Mise en œuvre de méthodes et d'outils d'aide à la conduite, la réalisation et à la formalisation des études 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grille d'entretien ▪ Compte rendu des entretiens ▪ Dossier et/ou support de présentation des résultats d'une étude aux décideurs ▪ Compte-rendu des réunions 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tâches en rappel de la « classe » A : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rôle décisionnel : choix, recette des travaux, périmètre métier de la maîtrise d'ouvrage, organisation des services ○ Conduite des procédures de consultation (rappel « classe » A) et choix d'un titulaire 		
<p>Formalisation initiale du besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de formalisation ▪ Cahier des charges pour la réalisation d'une étude (opportunité, faisabilité, spécifications générales des besoins...) 	

Tâche	Type de livrable	Prix (forfait ou unité d'Œuvre) ⁵
<p>Réalisation d'une étude d'opportunité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionnement du projet (objectifs et enjeux, périmètre, situation au sein du système d'information, place dans un schéma directeur...) ▪ Analyse de l'existant ▪ Définition de scénarios avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avantages et inconvénients ○ Evaluation des ressources humaines et financières ○ Evaluation des gains quantitatifs et qualitatifs ○ Elaboration d'un calendrier prévisionnel ○ Analyse des risques et freins potentiels, définition des mesures d'anticipation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport d'étude d'opportunité ▪ Cartographie ▪ Schéma d'urbanisation ▪ Echancier et planification du projet 	
<p>Réalisation d'une étude de faisabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier, voire tester une ou plusieurs solutions fonctionnelles, techniques ou organisationnelles afin de s'assurer de leur adéquation, de leur évolutivité, de leur solidité, de leur facilité de mise en oeuvre et de leur capacité à répondre à un ensemble de contraintes fixées par le contexte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport ou dossier d'étude de faisabilité (comprenant les plans de déploiement et autres livrables de même nature) ▪ Maquette 	
<p>Réalisation des études ou spécifications générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modélisation des processus et des données (recensement, volumétrie, normalisation, optimisation, formalisation) ▪ En cas de développement spécifique, réalisation des spécifications générales des fonctions dans le respect du périmètre fonctionnel validé ▪ Si le choix d'une solution à base de progiciel(s) est connu à ce niveau, identification et spécifications générales des fonctionnalités indisponibles en standard ▪ Spécifications techniques générales (conception de l'architecture technique) ▪ Définition et/ou référence aux normes et standards applicables ▪ Définition du niveau de service attendu (disponibilité, performances, sécurité et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'études ou dossier des spécifications fonctionnelles générales ou cahier des charges fonctionnel ▪ Dictionnaire et/ou modèles des données et des traitements ▪ Dossier d'études, dossier des spécifications techniques générales ou dossier d'architecture technique ▪ Maquette ▪ Dossier ou cahier des normes et standards ▪ Cahier des clauses techniques particulières 	

⁵ A préciser dans le marché pour chaque prestation

Tâche	Type de livrable	Prix (forfait ou unité d'Œuvre) ⁵
<p>Réalisation des études ou spécifications détaillées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En cas de développement spécifique, réalisation des spécifications détaillées, des maquettes, des données ▪ En cas de solution à base de progiciel(s), préparation du paramétrage et spécifications détaillées des outils et données spécifiques ▪ Spécifications techniques détaillées ▪ Le cas échéant, actualisation des études fonctionnelles et techniques générales ▪ Définition et/ou référence aux normes et standards applicables 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'études ou dossier de spécifications détaillées ▪ Modèle physique des données ou schéma de la base ▪ Dossier d'études, dossier des spécifications techniques détaillées ou dossier d'architecture technique complété ▪ Maquette ou prototype ▪ Dossier ou cahier des normes et standards complété ▪ Cahier des clauses techniques particulières 	
<p>Réalisation d'une étude faisant appel à une compétence particulière (comparaison d'offres, étude technique, étude d'impact organisationnel, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de connaissance et analyse du contexte ▪ Avis en regard de l'état de l'art et du contexte ▪ Préconisations, classement ou définition d'une ou plusieurs solutions, méthodes ou outils 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier d'étude ou rapport d'expertise (comprenant les plans de déploiement et autres livrables de même nature) ▪ Guide méthodologique ▪ Maquette ou prototype ▪ Cahier des clauses techniques particulières (ou annexe) 	

⁵ A préciser dans le marché pour chaque prestation